

11.2. Contrôles TVA : une nouvelle approche de la cellule « Grandes Entreprises »

La cellule «Grandes Entreprises» a été activée le 1^{er} juillet 2015 au terme d'une récente réorganisation du SPF Finances. Cette cellule est compétente pour les contrôles fiscaux (TVA et impôts directs) des plus grandes sociétés, personnes morales et entreprises actives dans des secteurs spécifiques [assurances, groupes de services financiers, organismes de crédit, etc.).

Un certain nombre de sociétés ont entre-temps reçu l'annonce d'un contrôle TVA organisé par cette nouvelle cellule. Vous trouverez, ci-après, un résumé des implications de cette nouvelle approche.

Deux types de centres

Il existe sept centres «Grandes entreprises» qui traitent tous les aspects de la fiscalité pour environ 15.000 entreprises et associations sans but lucratif.

Il existe également le centre «Grandes entreprises gestion et contrôles spécialisés» agissant en tant que point de contact unique pour les grandes entreprises.

Quelles entreprises?

Est une grande entreprise, celle qui remplit un des critères suivants:

- ➤ Au niveau de la taille de la société ou la personne morale:
soit lorsque la moyenne annuelle de l'effectif du personnel est supérieure à 100.
- ➤ Soit lorsqu'au moins deux des trois critères suivants sont remplis:
 - la moyenne annuelle de l'effectif du personnel est supérieure à 50;
 - le chiffre d'affaires est supérieur à 7.300.000 millions EUR hors TVA;
 - le total du bilan est supérieur à 3.650.000 EUR.
- ➤ Si son secteur d'activité spécifique relève du contrôle de la Banque nationale de Belgique ou de la FSMA ou si elle est inscrite auprès du SPF Finances sur la liste des PRICAF privées;
- ➤ Si elle constitue un groupe d'entreprises ;
- ➤ Si elle possède des unités TVA dont au moins un membre remplit un des critères précédents.

Vous trouvez ci-dessous les principaux enjeux des questionnaires reçus récemment de la part de ce nouveau service:

Questionnaire 1: contrôle d'une unité TVA

- Liste particulièrement longue: on peut s'attendre à un contrôle approfondi.
- Focus important sur les conditions de solidarité au sein de l'unité.
- Analyse approfondie des transactions commerciales avec contrôle plus poussé de la procédure interne de l'entreprise.
- Des possibilités d'exportation depuis le logiciel utilisé sont demandées: «*atamining*».

Questionnaire 2: contrôle d'une société

- Une très grande masse d'informations est réclamée.
- Livraison en format numérique (fichier Excel ou fichier csv).
- Contrôle par le biais du «*datamining* ».

Comment se préparer à ce genre de contrôle?

L'administration de la TVA a annoncé ce changement d'approche il y a quelque temps déjà.

Aujourd'hui, elle semble l'avoir effectivement implémentée. On peut en outre s'attendre à ce que les moins grandes entreprises soient contrôlées de la même manière (création de cellules «PME» à l'été 2016).

Il est par conséquent indispensable pour chaque entreprise de se préparer d'ores et déjà à ce genre de contrôles et de:

- Répertorier et cartographier les procédures d'entreprise (process internes);
- Déterminer les transactions complexes spécifiques à l'entreprise et au secteur (et si nécessaire, appliquer des corrections au préalable pour éviter des amendes (10-20 %));
- Estimer et évaluer à l'avance l'impact des actions «datamining».

Vous constatez toute l'importance des processus et contrôles internes à l'entreprise et la pertinence d'une bonne préparation. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre conseiller fiscal.

Luc ABSIL – DELOITTE FIDUCIAIRE

AIHE Revue nr. 201 octobre-novembre 2015